

Les commerçants transgressent toutes les lois

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4264 - Dimanche 3 septembre 2017 - Prix : 10 DA

Autorisé par la FAF à s'absenter du match de la Zambie

Le transfert de Mahrez, un événement national !

Page 23

Attentat kamikaze de Tiaret

Bedoui appelle les Algériens à la vigilance et l'assistance des corps de sécurité

Page 3

Anachronisme

Par Mohamed Habili

Comment faut-il comprendre la dernière déclaration du ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, sur la Syrie, mais plus particulièrement sur son président Bachar Al Assad, comme quoi ce dernier non seulement n'est pas la solution au problème de son pays mais n'a même pas sa place dans la phase de transition, compte tenu des crimes que ce dernier aurait commis contre son peuple ? Un nouveau revirement de la part de la diplomatie française, en sens inverse de celui qu'elle a opéré avec l'arrivée d'un nouveau président, et qui comme tel serait destiné à se confirmer dans les prochains jours ? Ne serait-ce pas plutôt l'effet de la schizophrénie française sur ce dossier, qui fait qu'elle pense essentiellement comme sous François Hollande, sauf que la situation en Syrie a trop manifestement évolué en faveur du régime syrien pour qu'il soit raisonnable de continuer de réclamer son départ comme un préalable à toute solution politique au conflit dans lequel son pays est plongé depuis plusieurs années ? Le Drian était un pilier du dernier gouvernement Hollande, dont il était ministre de la Défense. Il ne compte pas moins dans le premier gouvernement Macron, sinon plus, où cependant il tient au point de vue de la forme un rôle différent du précédent. Sa seule présence dans ce gouvernement est un gage de continuité, non de rupture, d'une présidence à l'autre. Depuis plusieurs années, il a fait du départ du président syrien la condition sine qua non de toute solution en Syrie, à l'imitation d'un opposant syrien. *Suite en page 3*

Les Algériens sans eau durant les deux jours de l'Aïd

Les instructions de Necib au pied du mur

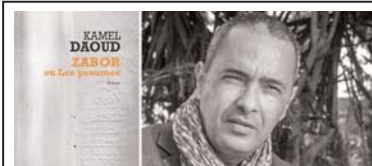


En dépit du dispositif spécial instruit par le département des ressources en eau pour assurer un service public de l'eau et de l'assainissement continu et de qualité durant les deux jours de l'Aïd El-Adha, les robinets étaient au compte-gouttes dans plusieurs wilayas du pays y compris certains quartiers d'Alger. [Lire page 2](#)

Hadj 2017

12 décès parmi les pèlerins algériens

Page 4



«Zabor ou les psaumes» de Kamel Daoud

Un hymne pour l'optimisme

Page 13

La capitale, ville morte au 2^e jour de l'Aïd El Adha

Les commerçants transgressent toutes les lois

■ A chaque fête de l'Aïd, le même scénario se répète. La capitale, à l'instar de toutes les grandes villes d'Algérie, était une ville morte. Commerces fermés et absence de transport. La recette concoctée par le ministère du Commerce, depuis 2003, ne donne toujours pas le résultat escompté.

Par Meriem Benchaouia

Pourtant, à la veille de cette fête religieuse, le département d'Ahmed Saci a établi une liste de commerçants devant assurer la permanence durant ces deux jours. Les menaces de sanctions brandies par le ministère du Commerce ne semblent point persuader les commerçants concernés pour assurer la permanence. En effet, lors de la célébration de grandes fêtes religieuses, une majorité de commerçants, foulant aux pieds la notion de service public, décide de cesser leurs activités, plongeant carrément les citoyens dans le plus profond désarroi. Distributeurs, marchands de légumes, transport privé, etc., tout cesse de fonctionner à chaque occasion célébrée. Rues quasiment désertes, de rares automobilistes sur les routes et l'activité commerciale réduite au strict minimum : les habitants de la capitale ont vécu le deuxième jour de l'Aïd dans une ambiance de «vendredi», jour de fin de semaine, a-t-on constaté. Les assurances du ministère du Commerce ont été vaines, vu que les commerçants n'ont pas assuré la permanence. Cette anarchie est devenue au fil du temps une règle de conduite pour les Algériens qui, pour la plupart, ont prolongé leur congé. Ces derniers se sont, sans aucun doute, habitués à ce genre de morosité. En effet, les commerçants ont failli dans leur mission d'assurer le service minimum et cela malgré une mesure qui a été élaborée depuis des années par le ministre du Commerce et approuvée par les walis. «On dirait que nous sommes un vendredi. Il y a un service minimum comme durant tous les vendredis.



PHOTO: R. répartis en groupe sur 13 circonscriptions administratives à Alger (57 communes) pour assurer la disponibilité des différents produits», avait précisé la même source.

Le programme suivi à 99,79% dans 6 wilayas de l'Est

Par ailleurs, le taux de suivi du programme de permanence des commerces a été de l'ordre de 99,79% durant le premier jour de l'Aïd El Adha dans les six wilayas de l'Est relevant de la Direction régionale du commerce de la région de Batna, a indiqué son premier responsable, Brahim Khidri. Le directeur régional du commerce de la région de Batna a déclaré qu'un taux de suivi de 100% a été enregistré dans les wilayas de Tébessa, Khenchela et Oum El Bouaghi contre 99,94% à Constantine, 99,40% à Biskra et 98,76% à Batna. Pas moins de 4 196 commerçants ont été mobilisés pour l'exécution du programme de permanence au cours des deux jours de la fête du sacrifice, dont 1 654 à Constantine, 806 à Tébessa, 454 à Batna, 404 à Oum El Bouaghi et 336 à Biskra, a-t-il rappelé. Les réquisitions ont concerné, entre autres, 581 boulangeries dans les six wilayas de l'Est du pays ainsi que 2 223 commerçants d'alimentation générale, a détaillé le directeur régional du commerce. Brahim Khidri a assuré que 271 agents de contrôle dont 92 à Constantine, 61 à Batna, 33 à Khenchela, des brigades relevant des directions du commerce de la direction régionale de la région de Batna ont été mobilisés pour veiller au bon déroulement du programme établi.

M. B.

L'essentiel est que cette situation ne se prolonge pas durant toute la semaine», a indiqué un habitant rencontré hier. En ville, ce qui préoccupe le plus les habitants lors des jours fériés, c'est l'ouverture des commerces et la disponibilité des moyens de transport. A la Grande-Poste et ses environs, l'activité commerciale était réduite au strict minimum : un boulanger-pâtisseries, un cafetier. Cependant un tas de supérettes et de kiosques étaient ouverts dans les principaux boulevards.

La permanence sous peine de sanctions

À cet égard, il convient de rappeler que les services de la

direction du Commerce de la wilaya d'Alger avaient annoncé la mobilisation de plus de 3 500 commerçants pour assurer la permanence durant les deux jours de l'Aïd El-Adha, selon le directeur du Commerce de la wilaya d'Alger, Karim Kech. «Plus de deux tiers des commerçants d'Alger, soit 3 519 commerçants sur 10 660 activant dans plusieurs domaines notamment la boulangerie, l'alimentation générale et les laiteries, sont mobilisés pour assurer la permanence durant les deux jours de l'Aïd El-Adha», a déclaré M. Kech. Le programme de permanence concernait les boulangeries, les alimentations générales, les vendeurs de fruits et légumes mais

aussi d'autres activités à l'image des salons de thé, cafétérias, restaurants et stations d'essence. S'agissant des boulangers qui devaient assurer la permanence pendant l'Aïd, le responsable avait annoncé la mobilisation de 503 boulangeries, ajoutant que 1 739 commerçants d'alimentation générale, de fruits et de légumes (vente en détail) étaient également mobilisés à cet effet. M. Kech avait affirmé que 10 laiteries activant à Alger étaient mobilisées 24/24H pour garantir la disponibilité du lait, ajoutant que 5 minoteries étaient également concernées par cette permanence. «La direction du Commerce de la wilaya d'Alger a mobilisé, par ailleurs, 200 agents

Peaux de mouton, ordures ménagères, résidus de foin après l'Aïd

L'incorrigible incivisme des Algériens

Les rues des grandes villes du pays se transforment en vrais dépotoirs géants. L'Aïd El Adha touche à sa fin, après son lot de joie et de convivialité suscitée chez l'ensemble des Algériens, place à la désolation. Une fois l'ambiance du mouton égorgé finie, les repas de famille partagés, c'est le manque d'hygiène qui prend place dans la plupart de nos centres urbains. Le manque de propreté et le respect des mesures d'hygiène laissent à désirer. Une fois de plus, comme à l'accoutumée, aucun lieu qui échappe au fléau de l'insalubrité. A Alger par exemple, ville déserte en ces circonstances, il n'y a qu'à

se promener dans les ruelles de la capitale pour constater l'ampleur des dégâts. Un spectacle des plus navrants. Peaux de mouton, ordures ménagères, résidus de foin, odeurs empestant l'urine, les dégâts ne manquent pas pour témoigner de l'insalubrité des grandes villes du pays. Devenue presque une tradition, une fois les fêtes de l'Aïd passées, les rues et les espaces publics sont souvent méconnaissables à cause de l'incivisme des citoyens. Ainsi, malgré les dispositions prises par les autorités avant même l'arrivée de la fête, à cause de l'incorrigible incivisme des citoyens, l'insalubrité a gagné

la majorité des régions. On voit du sang séché partout où l'on met les pieds. Pourtant des endroits spécifiques ont été aménagés pour l'abatage des bêtes. Des instructions ont été annoncées de manière insistante sur les canaux de communication. Mais l'insouciance des gens a encore pris le dessus. Ils récidivent avec des attitudes des plus négligentes. Avec des mentalités rétrogrades, ces derniers polluent l'environnement à outrance. Par conséquent, les retombées sur la santé publique sont souvent plus graves qu'on ne le croit. Des maladies bactériennes peuvent survenir à cause des mil-

liers de microbes et bestioles attirés par la puanteur. C'est dire que le respect de l'hygiène n'est pas pour demain au sein de la société algérienne. Au vu des spectacles auxquels on assiste à chaque fin d'Aïd, témoignant de l'absence de propreté, cette culture est loin de figurer parmi les bonnes mœurs du pays. Contrairement aux pays développés, les fêtes célébrées ne sont pas gâchées par les salissures à outrance des endroits publics. Pour cause, en plus du du civisme qui dénote du respect du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit et de ses conventions, il y a la loi protégeant

l'environnement. Celle-ci, en cas de non-respect de l'environnement et de sa dégradation, prévoit une amende. Instaurer de pareilles lois en Algérie en vue de convaincre les citoyens de garder l'environnement propre pourrait, peut-être, apporter des résultats concrets. En somme, il est clair que tant qu'il n'y a pas une prise de conscience collective de la part des individus qui forment la société sur l'urgence d'apprendre la culture de l'hygiène, l'anarchie post festive notoire à l'Aïd El Adha s'inscrira toujours dans la continuité, si ce n'est pire...

Yacine Djadel

Les Algériens sans eau durant les deux jours de l'Aïd

Les instructions de Necib au pied du mur

■ En dépit du dispositif spécial instruit par le département des ressources en eau pour assurer un service public de l'eau et de l'assainissement continu et de qualité durant les deux jours de l'Aïd El-Adha, les robinets étaient au compte-gouttes dans plusieurs wilayas du pays y compris certains quartiers d'Alger.

Par Louiza Ait Ramdane

Le problème récurrent du manque d'eau potable durant les périodes de fête ou durant l'été est devenu un véritable casse-tête pour les Algériens. Cet été, le problème s'est posé avec acuité et les nombreuses ruptures de canalisations ont privé les Algériens d'eau. Ils ont même passé l'Aïd sans eau. Un véritable calvaire pour eux, obligés tant bien que mal de se débrouiller de l'eau pour arriver à nettoyer ce qu'a généré le sacrifice du mouton. Et pourtant, le ministre des Ressources en eau avait pourtant réuni, dernièrement, les différents gestionnaires des services publics de l'eau et de l'assainissement (ADE, ONA, Seaal, Seor, Seaco) pour mettre en place un dispositif spécial afin d'assurer un service public de l'eau et de l'assainissement continu et de qualité durant les jours de l'Aïd El-Adha. Le ministre a précisé que ce dispositif spécial concerne aussi bien le volet lié à la mobilisation de la ressource en eau que celui de l'organisation des moyens d'intervention humains et matériels.

De leur côté, les gestionnaires des services publics de l'eau ont tenu à rassurer que toutes les mesures ont été prises pour que les fêtes de l'Aïd se



PHOTO: R.

passent dans de bonnes conditions. Un dispositif exceptionnel est élaboré et sera mis en œuvre deux jours avant les fêtes et s'étalera encore deux jours après. Le but était de garantir la disponibilité de la ressource en eau, à s'assurer du bon fonctionnement des installations hydrauliques, à veiller au remplissage de tous les réservoirs, à mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires, à assurer la permanence à tous les niveaux de responsabilité et à renforcer la communication en direction des usagers. Mais fina-

lement, ces mêmes responsables n'ont pas respecté leurs engagements envers la population. Durant les deux jours de l'Aïd, plusieurs arrondissements dans la capitale étaient restés sans eau, c'est le cas pour les quartiers résidentiels de Hydra, d'Alger-Centre et El Biar. Le problème s'est posé également dans plusieurs wilayas du pays. A Annaba les choses sont plus graves, puisque la pénurie d'eau qui dure depuis plusieurs jours a provoqué des troubles dans plusieurs quartiers de la capitale de l'Est. Depuis une dizaine de

jours, la population de la wilaya vit sans eau. Après une première journée de l'Aïd el-Adha sans cette source vitale, les habitants sont sortis dans la rue pour manifester leur ras-le-bol et réclamer des mesures urgentes pour mettre un terme à cette disparition du précieux liquide, raconte un site en ligne. En cause, la rupture de deux conduites principales qui alimentent la ville depuis le barrage de Bounamoussa (wilaya de Tafra) et que les services concernés n'arrivent pas, depuis une dizaine de jours, à colmater. L. A. R.

Attentat kamikaze de Tiaret

Bedoui appelle les Algériens à la vigilance et l'assistance des corps de sécurité

Survenu à la veille de la célébration de l'Aïd El Adha, l'attentat terroriste de jeudi dernier à Tiaret a certes suscité l'indignation de tous, mais surtout fait plonger le pays entier dans le souvenir cauchemardesque de la terreur de la décennie noire. L'acte de bravoure des deux policiers qui ont donné leur vie afin d'éviter un carnage certain dans le siège de la sûreté de wilaya de Tiaret et ses alentours continue aujourd'hui encore à faire le buzz sur les réseaux sociaux.

L'attentat kamikaze avorté, revendiqué par l'organisation de l'Etat islamique, et le décès des deux policiers à Tiaret sont venus rappeler que la menace terroriste est toujours de vigueur et que la vigilance de tous demeure plus jamais de mise. La lutte contre le terrorisme n'est plus une affaire des services de sécurité à eux seuls, mais celle de tous les Algériens. Ces Algériens qui meurtris dans leur chair, ne veulent plus revivre le déchirement et la terreur des années 1990 et début 2000.

A ce titre, Noureddine Bedoui, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire,

soulignant que « nous passons par une conjoncture particulière marquée par de grands enjeux sécuritaires », a appelé, avant-hier à Alger, l'ensemble des Algériens à « faire preuve d'une grande vigilance » et à « assister les différents corps de sécurité dans leurs missions en vue de préserver la sécurité et la stabilité de l'Algérie ». A ce propos, le jour même de l'attentat, à l'hôpital « Mustapha-Damerджи » où il s'est rendu au chevet du troisième policier blessé, Bedoui dans une déclaration à la presse, affirmant la détermination de l'Etat à éradiquer le phénomène du terrorisme « étranger à la société » algérienne, a appelé l'ensemble de la société à se mobiliser et à se regrouper autour de la priorité des priorités du pays, que sont la préservation de la sécurité et de la stabilité pour assurer la quiétude des citoyens. Il a, de ce fait, exhorté à œuvrer à la promotion du civisme et du sens politique et à faire de la sécurité et de la stabilité l'objectif unique et primordial, en tant que condition essentielle du développement.

Pour sa part, le général-major Abdelghani Hamel, directeur général de la Sûreté nationale, a salué les efforts consentis par les différents corps de sécurité, notamment les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) déployés aux frontières pour défendre et préserver la sécurité de l'Algérie.

A noter que menée par le terroriste Boucetta Ben Aissa, alias Abou Djihad, l'organisation de l'Etat islamique a revendiqué l'attaque terroriste kamikaze contre le siège de la sûreté de la wilaya de Tiaret via son agence de propagande Amaq affiliée à la même organisation criminelle. Pour rappel, outre une foule nombreuse venue rendre un ultime hommage aux victimes, le ministre de l'Intérieur accompagné notamment par le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel et le directeur général de la Protection civile, le colonel Mustapha El-Hebiri, a assisté, jeudi après-midi, à l'enterrement des deux policiers victimes de l'attentat terroriste au cimetière de la commune de Nadhora (55 km au sud-est de Tiaret).

Les bilans quotidiens des services de sécurité faisant régulièrement état de découvertes, de destruction de caches, de caches de terroristes et autres at-

salué les efforts consentis par les différents corps de sécurité, notamment les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) déployés aux frontières pour défendre et préserver la sécurité de l'Algérie.

Par ailleurs, Bedoui qui a déclaré qu'il était venu présenter les condoléances au président de la République aux familles des victimes de l'attentat et en tant que représentant du gouvernement, a, à cette occasion,

salué les efforts consentis par les différents corps de sécurité, notamment les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) déployés aux frontières pour défendre et préserver la sécurité de l'Algérie.

Par ailleurs, Bedoui qui a déclaré qu'il était venu présenter les condoléances au président de la République aux familles des victimes de l'attentat et en tant que représentant du gouvernement, a, à cette occasion,

salué les efforts consentis par les différents corps de sécurité, notamment les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) déployés aux frontières pour défendre et préserver la sécurité de l'Algérie.

LA QUESTION DU JOUR

Anachronisme

Suite de la page une

Il ne peut pas maintenant se mettre à défendre à cet égard une position différente sans paraître inconséquent, pour le moins. Pourtant, il y a quelques jours il était en voyage en Irak, et il a semblé avoir cessé de faire du départ de Bachar Al Assad le début véritable de la transition en Syrie, s'alignant ce faisant sur la position de son président. Déjà au temps de François Hollande, alors que l'issue de la guerre était encore plus ou moins incertaine, la France semblait en porte-à-faux par rapport à la crise syrienne. Dans le contexte actuel, les propos de Le Drian en ont étonné plus d'un par leur anachronisme. Il ne s'est exprimé comme quelqu'un qui n'étant pas partie prenante du conflit peut se permettre d'ignorer la Realpolitik, mais avec les accents de qui est en mesure de changer le cours de la guerre. Il ne s'est pas contenté de donner son opinion et celle de son pays, mais il a parlé sur le ton de fermeté propre à qui possède les moyens de se faire entendre si d'aventure on faisait la sourde oreille. L'armée syrienne, comme l'armée irakienne dans son domaine propre, est en train de gagner la guerre, et le ministre français s'adresse à ceux qui la commandent comme si elle était en train de la perdre. Plus exactement, comme s'il ne dépendait que de lui, ou de son pays, qu'elle se mette à la perdre. Ses déclarations ont l'air de répondre à celles de l'envoyé spécial onusien qui pour sa part voit la fin de la guerre en Syrie se profiler à l'horizon. Staffan de Mistura ne désigne pas expressément le vainqueur de cette guerre, mais chacune de ses paroles le laisse clairement deviner. Si cette guerre tire à sa fin, comme il le croit, ce ne sera pas parce que la France y aura été pour quelque chose, ce sera au contraire en dépit d'elle. Peut-être est-ce cette perspective désagréable que Le Drian cherche à conjurer en revenant à un ton correspondant à un temps dépassé. A un temps où Al Assad n'était pas en train de gagner la guerre, mais de la perdre.

M. H.

liers de confection d'armes artisanales et de saisies de munitions viennent indéniablement rassurer les citoyens de la lutte sans relâche et de la vigilance en perpétuel éveil de ces derniers contre le terrorisme, à tel point que le sentiment d'insécurité n'est depuis ces dernières années qu'un douloureux épisode des Algériens. Ceci étant, il est clair que la mobilisation de tout un chacun, pour venir en aide aux différents corps de sécurité, tant sur la question de lutte contre le terrorisme que la criminalité en tous genres, est plus qu'impérative pour avoir raison de ces fléaux.

Lynda Naili

Elections locales 2017

Les préparatifs vont bon train

■ L'opération de révision exceptionnelle des listes électorales qui a débuté mercredi, se poursuit avec la signature du procès-verbal du fichier électoral au niveau de toutes les communes du pays, de même que le retrait et le dépôt des dossiers de candidature auprès des services de wilaya compétents, en prévision des élections locales (APC et APW) du 23 novembre 2017.

Par Maïssa B.

La révision des listes électorales se poursuivra jusqu'au 13 septembre prochain. Les citoyens et citoyennes âgés de dix-huit ans révolus le 23 novembre 2017 et non inscrits sur les listes électorales sont invités à demander leur inscription sur la liste de leur commune de résidence. La demande d'inscription doit être appuyée par la présentation de deux documents, l'un justifiant l'identité et l'autre justifiant la résidence. Les électrices et électeurs ayant changé de résidence sont invités à se rapprocher de leur nouvelle commune de résidence qui prendra en charge la procédure de radiation d'inscription.

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire avait précisé, dans un communiqué, que les bureaux chargés des élections au niveau des communes seront ouverts tous les jours de la semaine de 09h00 à 16h30, à l'exception du vendredi. La loi organique portant régime électoral stipule que la révision des listes électorales se déroule sous le contrôle d'une commission administrative électorale.

Ladite loi prévoit en outre que les parties intéressées peuvent former un recours dans les cinq jours francs, à compter de la



PMD.R.

nécessaires à la constitution des dossiers de candidature ainsi que le dépôt, qui ont débuté le 26 août passé auprès des services de wilaya compétents, se poursuivront jusqu'au 24 septembre. La déclaration de candidature concerne les partis politiques et les candidats indépendants. Les partis politiques doivent avoir obtenu 4% des suffrages exprimés lors des élections locales précédentes dans la circonscription électorale dans laquelle la candidature est présentée ou avoir, au moins, dix élus au niveau des Assemblées populaires locales de la wilaya concernée.

La liste des partis politiques qui participent pour la première fois aux élections doit être appuyée par au moins cinquante signatures d'électeurs de la circonscription électorale concernée pour chaque siège à pourvoir. La campagne électorale débutera fin octobre, soit 25 jours avant le scrutin, et prendra fin trois jours avant celui-ci, selon la loi organique portant régime électoral. Les partis politiques qui ont annoncé leur participation aux élections du 23 novembre 2017 après la convocation du corps électoral par le président de la République, ont qualifié ce rendez-vous d'«étape importante» dans le processus de consolidation de l'édifice institutionnel de l'Etat.

M. B./APS

Hadj 2017 12 décès parmi les pèlerins algériens

LA MISSION algérienne de pèlerinage a enregistré à La Mecque 12 cas de mort naturelle parmi les pèlerins algériens jusqu'à hier, deuxième jour de l'Aïd el Adha, selon un bilan présenté hier par le chef du centre des affaires des pèlerins à La Mecque relevant de la mission, Zoheir Boudraa.

M. Boudraa a indiqué que 10 cas de mort naturelle (personnes âgées) ont été enregistrés parmi les pèlerins algériens, outre le décès d'un pèlerin algérien faisant partie de la mission marocaine de pèlerinage et celui d'une femme, venue durant le mois sacré de ramadhan, accomplir la omra.

Les hadjis algériens s'apprêtent à lancer les jamarate en ce premier jour de Tachriq, après avoir passé la nuit à Mina.

Le lancement des jamarate se poursuivra durant deux jours pour les plus pressés et trois jours pour le reste des hadjis.

APS

Il transforme sa maison en atelier de réparation d'armes

Une personne arrêtée à Mécheria/Naâma

LES SERVICES de la sûreté de daïra de Mécheria (Naâma) ont arrêté une personne qui a transformé sa maison en atelier de réparation et de fabrication d'armes et saisi un lot d'armes et différents matériels, a-t-on appris jeudi de la cellule de communication de la direction de la sûreté de wilaya.

Agissant sur informations parvenues aux services de la sûreté de daïra de Mécheria faisant état d'une personne ayant transformé sa maison en atelier de préparation d'armes sans autorisation, l'opération a été menée mardi dernier. Les services de police ont découvert, à l'intérieur du domicile, 12 fusils de chasse, 54 cartouches de munitions (type 5), 6 kg de produits utilisés en munitions, du matériel utilisé en réparation d'armes ainsi que 16 capsules biotechniques.

Les services de la sûreté de daïra ont découvert, en possession du prévenu âgé d'une trentaine d'années, la somme de 2,18 millions DA ainsi que 73 comprimés psychotropes. Après accomplissement des procédures, le mis en cause a été présenté devant la justice.

Hichem Z.

Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN)

Saisie de plus de 4 600 unités de boissons alcoolisées non facturées

Les services de Sûreté nationale des wilayas d'Ain Témouchent, El-Bayadh, Relizane et Naâma ont saisi 4 654 unités de boissons alcoolisées de différents volumes et marques, destinées à la contrebande, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

La première opération de saisie a été menée par les éléments de la sûreté urbaine de Hassi el Ghella dans la wilaya d'Ain Témouchent sur la base d'informations selon lesquelles «un individu s'adonnait à la contrebande d'une quantité de boissons alcoolisées au niveau de son domicile. Suite à cela, les éléments de la sûreté ont procédé à la perquisition du domicile, qui a permis la saisie de 1 313 unités de boissons alcoolisées non facturées».

Suite à des informations reçues selon lesquelles «un individu transportait une quantité de boissons alcoolisées à bord d'une camionnette, les éléments

de sûreté de la daïra de Bougtob dans la wilaya d'El-Bayadh ont pris les mesures sécuritaires nécessaires et dressé un barrage, qui a permis l'arrestation du suspect et la saisie de 1 200 unités de boissons alcoolisées». Dans ce cadre, les services de sûreté des wilayas de Naâma et de Tébessa ont saisi «2 141 bouteilles de vins».

Par ailleurs, les éléments de la Sûreté de wilaya d'Alger ont effectué des descentes dans différents quartiers populaires dits «chauds» et lieux qualifiés de «suspects», suites auxquelles 91 individus ont été arrêtés pour différents délits et crimes punis par la loi, dont «détention et vente de drogue et de psychotropes et port d'armes blanches prohibées

Oran

Une tentative de trafic de près de 32 kilos de kif déjouée

LES SERVICES de la sûreté de la wilaya d'Oran ont déjoué, courant de cette semaine, une tentative de trafic de près de 32 kilos de kif traité et arrêté dans cette affaire un narcotrafiquant, a-t-on appris vendredi auprès de corps de sécurité. Agissant sur renseignements faisant état de l'activité d'un narcotrafiquant, les éléments de la sûreté de daïra de Boutlelis, en coordination avec ceux de la sûreté urbaine extérieure de Misserghine ont mis en œuvre un plan qui s'est

soldé par la mise hors d'état de nuire du mis en cause. Agé de 34 ans, l'individu a été arrêté en flagrant délit alors qu'il s'apprêtait à transporter la quantité de drogue à bord de son véhicule. L'opération a été marquée également par la saisie d'une somme de 1 250 000 DA constituant les revenus de cette activité criminelle. Une procédure judiciaire a été engagée et le mis en cause a été transféré devant la justice qui l'a placé sous mandat de dépôt.

Adam K.

sans motif légal». Lors de ces opérations, «une quantité considérable de drogue et de psychotropes a été saisie, outre 18 armes blanches utilisées dans des vols ou des agressions contre des citoyens». A El-Oued, les forces de l'ordre ont arrêté, au cours de cette semaine, une jeune âgée d'une vingtaine d'années impliqué dans une affaire de destruction volontaire de biens d'autrui, suite à la plainte déposée par le père du mis en cause au niveau de la sûreté de daïra de Djamaa, concernant les actes illégaux commis par son fils à l'encontre de sa famille. Les opérations de recherche et d'investigation ont permis l'arrestation de cet individu.

Après finalisation de la procédure légale, «un dossier judiciaire a été ouvert à l'encontre du mis en cause qui a été présenté aux autorités judiciaires pour coups et blessures volontaires, usage d'arme blanche et destruction volontaire de biens d'autrui».

Mohamed K.

Financement des projets de Sonelgaz

Pas de recours à l'endettement extérieur



■ Le nouveau P-DG du Groupe Sonelgaz, Mohamed Arkab, s'est engagé à relever les défis auxquels fait face la société, notamment ceux d'ordre financier, écartant totalement le recours à l'endettement extérieur.

Par Salem K.

«**O**n va continuer le processus lancé, mais il faut apporter des changements adéquats pour la prochaine étape» car celle-ci est «difficile, mais il y a eu des étapes encore plus difficiles dans le passé notamment la décennie noire», a déclaré M. Arkab lors d'un point de presse tenu à l'issue de son installation officielle à la tête de la Sonelgaz. «Nous avons une équipe dirigeante au niveau de Sonelgaz et nous pourrions faire face aux difficultés, d'ailleurs nous avons pu faire face à toutes les difficultés causées par la canicule qui a été enregistrée depuis juin dernier», a-t-il dit. «Maintenant, nous avons des défis notamment financiers, et nous en discuterons pour trouver les solutions adéquates» a-t-il ajouté.

Cependant, malgré la situation financière difficile, il n'est pas question d'avoir recours à l'endettement extérieur. «Le recours à l'endettement extérieur est totalement écarté», a-t-il affirmé, ajoutant que «Sonelgaz a les moyens de réaliser des programmes tracés et à chaque fois le groupe révisera ses programmes en fixant les priorités».

Il a cependant assuré qu'aucun programme de Sonelgaz n'a été gelé et que la société bénéficie toujours du soutien de l'Etat, soulignant que les programmes du groupe s'étalent sur dix ans et à chaque fin de cette période il y a une évaluation. En réponse à une question sur le chiffre de 4 milliards de dollars avancé par le ministre de l'Energie et interprété par certains médias comme étant des pertes, M. Arkab a expliqué qu'il «ne s'agit pas de pertes mais plutôt du coût des investissements de Sonelgaz, à savoir la production de 2000 mégawatts d'électricité par an, et ce, pour répondre à la consommation des ménages et le secteur industriel en utilisant différents moyens (centrales électriques, lignes de haute tension, transport du gaz) qui coûtent au budget de l'Etat entre 3,5 et 4 milliards dollars». Un autre dossier est aussi sur la table du nouveau P-DG : l'étude de la question des prix de l'électricité, en l'occurrence par l'examen des moyens de soutien des petits consommateurs et l'établissement d'un «juste prix» pour les gros consommateurs, comme instruit par le ministre de l'Energie. M. Arkab a, par ailleurs, appuyé le constat dressé par le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, lundi dernier concernant le gaspillage, soulignant que «2 millions d'Algériens consomment d'une manière raisonnable l'électricité quand d'autres consomment plus». «Nous avons tous les moyens de connaître le volume de consommation et d'identifier celui qui consomme le plus, et qui doit, du coup, payer plus», a-t-il lâché, en réponse à une question portant sur cette question de consommation à deux vitesses. Cependant, aucune augmentation des prix de l'électricité ou de l'énergie en général n'est prévue pour le moment, selon le ministre.

Les dettes de Sonelgaz sont de 56 milliards de dinars actuellement

Un autre dossier est aussi sur la table du nouveau P-DG. Il s'agit de la réduction des dettes de la Sonelgaz. A ce propos, M. Arkab a affiché son optimisme quant à la situation financière de la société, se félicitant de la réduction des dettes qui s'élevaient en 2015 à 84 milliards de dinars, pour s'établir à 56 milliards de dinars actuellement. «De grands programmes ont été tracés pour le paiement des dettes», a-t-il avancé, et ce, «grâce aux actions entreprises». Un effort qu'a accompagné une augmentation du nombre des clients, a-t-il souligné, en ajoutant qu'il y a «d'autres programmes pour réduire encore les dettes en collaboration notamment avec les collectivités locales». Le responsable a, à ce titre, évoqué le renforcement du contrôle et l'intégration de nouveaux équipements qui permettront la «maîtrise totale de la situation» et à aider à réduire les dettes et les pertes en électricité.

Le dossier du projet de 4000 mégawatts est en cours de préparation

S'agissant du dossier des énergies renouvelables, le nouveau P-DG a précisé qu'il s'agit d'un programme de l'Etat, qui suit son cours puisque Sonelgaz a déjà réalisé, à ce titre, 500 mégawatts et va continuer. Quant au projet de réalisation de 4000 mégawatts, le dossier est en cours de préparation, a avancé M. Arkab. «Nous n'allons pas nous précipiter car il s'agit d'un projet complexe dans lequel sera intégré d'une manière massive l'outil national», a-t-il précisé. Cependant, le responsable n'a

pas donné de date concernant le lancement de l'appel d'offres, se contentant de dire que celui-ci sera lancé incessamment. D'autre part, le projet algérien dénommé «Atlas 1» fera l'objet d'un appel d'offres à investisseurs nationaux et internationaux avec l'obligation du soumissionnaire d'engager des investissements pour la fabrication locale d'équipements destinés à des centrales solaires. D'une capacité globale de 4 050 mégawatts, ce projet est réparti en trois lots de 1 350 mégawatts, chacun produisant une énergie solaire de type photovoltaïque.

Guitouni donne des orientations pour optimiser les ressources

De son côté, M. Guitouni a, dans son allocution prononcée à

cette occasion, vanté les «nombreuses qualités et performances» du P-DG nouvellement installé.

Il a rappelé que l'ex-responsable de la compagnie de l'électricité et du gaz (Filiale Sonelgaz) a été un élément essentiel lors de la réalisation d'ouvrages structurants majeurs, «au regard de la forte demande en énergie de ces dernières années».

Le ministre a témoigné du plein engagement du P-DG de Sonelgaz dans la consolidation de système électrique et dans les efforts de réalisation des programmes publics de gazéification qui «font de l'Algérie l'un des pays les mieux desservis en énergie dans le monde».

Par ailleurs, le ministre de l'Energie a donné des «orientations pour mobiliser les efforts de tous et optimiser les ressources».

Il a tenu également à saluer «l'engagement et la performance des 80 000 employés des sociétés de Sonelgaz de même que le rôle majeur du partenaire social qui a toujours privilégié la stabilité du Groupe en défendant, à la fois, les intérêts des travailleurs et de l'entreprise».

A ce propos, M. Guitouni a mis l'accent sur «les valeurs du dialogue social, d'équité dans la distribution des tâches et des revenus et la prééminence par la compétence et le mérite», a-t-il déclaré.

Ainsi, il a exhorté M. Arkab à «redoubler d'efforts pour assurer la relève et former la jeune génération qui a rejoint les rangs du Groupe Sonelgaz». «Avoir de la vision, c'est préparer l'avenir», a-t-il déclaré, ajoutant qu'«il faudra mettre en place les outils et les procédures réglementaires et de gestion pour plus de transparence et d'éthique tout en travaillant en symbiose avec le partenaire social».

S. K./APS

France

Annnonce de privatisations de certaines entreprises «dans quelques semaines»

LE MINISTRE français de l'Economie, Bruno Le Maire, a indiqué hier qu'il annoncera dans «quelques semaines» la privatisation de certaines entreprises dans le but de financer l'innovation. «Je vais annoncer dans quelques semaines que nous allons privatiser certaines entreprises pour avoir de l'argent afin de financer l'innovation», a déclaré le ministre lors du forum The European House - Ambrosetti, sorte de mini-Davos qui se tient jusqu'à dimanche à Cernobbio, sur le lac de Côme, en Italie. «Nous pensons vraiment que c'est une meilleure façon de dépenser de l'argent en finançant l'innovation plutôt que d'être emprisonné dans certaines compagnies qui ne sont pas stratégiques pour l'Etat français», a-t-il ajouté. «L'innovation est la clé du futur pour l'économie, la clé pour rendre la France plus forte», a-t-il martelé. Le ministre français n'a donné aucun détail sur les entreprises qui allaient être privatisées. M. Le Maire avait déjà fait état le 6 juillet de la cession de «participations dans un certain nombre d'entreprises publiques à partir du mois de septembre». La veille, il avait annoncé ces «importantes cessions d'actifs» pour financer l'innovation, à laquelle l'Etat destinera 10 milliards d'euros. Ces cessions permettront «au contribuable de savoir que son argent est placé pour le futur et non pas pour le passé», avait-il souligné. Pendant la campagne électorale, le président Emmanuel Macron avait promis d'alimenter ce fonds de 10 milliards par les dividendes tirés du portefeuille de l'Etat, mais aussi peut-être par quelques privatisations. **Safia T./Agences**

Blida / Ville nouvelle de Bouinane

Accorder la priorité aux commodités vitales

■ Le wali de Blida, Mustapha Layadhi, a recommandé l'impératif d'assurer toutes les commodités vitales nécessaires aux habitants de la nouvelle ville de Bouinane, considérant prioritaire de parachever ses réseaux divers et d'y réaliser des écoles et différents sièges administratifs.

Par Malek H.

Dans une déclaration en marge d'une visite d'inspection à la nouvelle ville de Bouinane, M. Layadhi a estimé que le problème ne réside pas dans la distribution de logements aux citoyens, mais plutôt dans la disponibilité de commodités vitales nécessaires pour leur bien-être, à l'instar des réseaux divers (AEP, assainissement, électricité, téléphone), des écoles, des sièges de sûreté urbaine et de la gendarmerie, et différents sièges administratifs (daïra, commune). Il est vital que le citoyen trouve tout ce dont il a besoin dans son lieu de résidence, en plus du facteur sécurité a-t-il ajouté, qualifiant ce fait de prioritaire. Le chef de l'exécutif s'est, par ailleurs, montré contrarié à l'égard du projet de réalisation de 10 mosquées au titre de ce projet, proposant la construction d'une seule grande mosquée, qui réunira tous les habitants de cette ville future, dont le nombre devrait atteindre les 500 000 âmes, en plus de la réalisation de lieux de prière (mosaïa) au niveau de chaque quartier. Il a, en outre, recommandé la révision de la réalisation de la route principale traversant cette cité, en s'étendant jusqu'au che-



min de wilaya N 29, tout en instruisant les responsables en charge du projet de prévoir des locaux commerciaux et de prestation de services (cafétérias, restaurants) tout au long de cette route. Le premier responsable de la wilaya a également exprimé des réserves sur la qualité de réalisation des réseaux divers dont il a visité les chantiers, appelant le bureau d'études en charge à travailler en coordination avec différents secteurs concernés, afin d'améliorer leurs

travaux, d'autant plus que le taux d'avancement d'une grande partie de ces réseaux varie entre 25 et 45%. Il s'est, aussi, opposé à la réalisation d'un grand centre commercial au niveau de cette cité, comptant 900 locaux commerciaux relevant de l'agence AADL, citant en exemple la capitale Alger qui peine, selon lui, à vendre des locaux commerciaux, qui sont inoccupés à ce jour. Lors de l'inspection du chantier d'un bâtiment, le wali a réitéré son mécontentement

quant à la qualité de réalisation des travaux, instruisant l'entreprise en charge de reconstruire les logements concernés conformément aux normes en vigueur, avant d'appeler toutes les parties concernées par ce mega-projet de la nouvelle ville de Bouinane, en vue de se réunir durant les prochains jours afin d'examiner, ensemble, les difficultés rencontrées sur le terrain et trouver des solutions adéquates. La nouvelle ville de Bouinane englobera plus de 52 000 unités de logements

de différentes formules, dont 36 000 unités AADL, prévues au parachèvement à l'horizon 2030. Sur ce total de logements programmés, près de 26 000 unités AADL sont actuellement en chantier, outre 1 500 unités promotionnelles aidées, sur une surface globale de 2 165 ha. Cette ville nouvelle est le modèle même d'une cité moderne, dotée de nombreuses commodités vitales, dont des pôles de services, commerciaux, industriels et de santé, outre des espaces dédiés aux loisirs, le sport et la détente. Une fois parachevée, elle comptera pas moins de 87 écoles, dont 14 actuellement en réalisation, outre 29 établissements sanitaires, dont un hôpital de 240 lits, 16 établissements sportifs, des piscines, des salles de cinéma, un théâtre, une bibliothèque, des sièges de sûreté urbaine et de la gendarmerie, un siège de daïra, un bureau postal et une dizaine de mosquées.

M. H./APS

Tlemcen/ Commune de Sidi Djilali

Nécessité de renforcer

l'opération d'irrigation des terres agricoles

La mis en avant la nécessité de renforcer l'opération d'irrigation des terres agricoles au niveau de la commune de Sidi Djilali à travers l'exploitation du réseau de distribution d'eau potable réalisé récemment dans la région. S'exprimant lors d'une visite d'inspection à la daïra de Sidi Djilali, Ali Benyaïche a instruit les responsables des secteurs de l'agriculture et des ressources en eau de trouver des formules adéquates, notamment la réalisation de bassins près du réseau qui seront exploités dans les opérations d'irrigation. 800 000 habi-

tants des communes de Bougheddou et Ain Sfa (commune de Sidi Djilali) bénéficient depuis mai dernier de ce réseau d'alimentation en eau potable. Lancée fin 2016 avec une enveloppe de 30 millions de DA, la réalisation de ce réseau a porté sur la construction d'un réservoir d'une capacité de 60 m³, la pose d'une conduite sur une distance de 2 km et la mise en place de tuyaux d'alimentation, d'après les explications fournies au wali par les responsables du secteur des ressources en eau au niveau de la wilaya. Par ailleurs, le wali a souligné la nécessité d'installer

des panneaux de signalisation au niveau du tronçon réalisé de la RW113 reliant la commune d'El Aricha (sud de la wilaya de Tlemcen) à la wilaya de Sidi Bel Abbès. Le chef de l'exécutif s'est également enquis du taux d'avancement du programme de réalisation de 100 logements sociaux à la commune de Sidi Djilali, où on prévoit la distribution d'un lot de 70 unités. Des décisions d'affacturation devraient être remises aux autres bénéficiaires qui se verront attribuer leurs logements au cours du 1^{er} trimestre 2018. Le wali a inspecté d'autres projets au niveau de la commune,

notamment le projet de réalisation d'une piscine semi-olympique, la rénovation du marché de proximité, la réalisation d'une polyclinique, le barrage du village Makoura, un lycée et la mine du village Al Abed dans la commune El bouihi. Le wali qui a écouté les doléances des citoyens de cette région, a relevé la nécessité d'associer le citoyen dans la réalisation des programmes consacrés pour cette région frontalière, avant de mettre l'accès sur l'impératif d'observer l'équité dans l'opération de distribution des logements et des locaux.

Hatem D.

Tindouf

Entrée en activité d'une unité de lait de chamelle

Une unité de collecte et de commercialisation de lait de chamelle créée par le biais de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) est entrée en activité à Tindouf, a-t-on appris auprès de l'antenne locale de cet organisme. Première du genre dans la région, cette nouvelle entité qui avait commercialisé récemment la première quantité de sa production vers la wilaya d'Alger, est appelée à couvrir les besoins du marché local et promouvoir la filière lait dans la région, a pré-

senté le directeur de l'antenne locale de l'Andi, Khaled Bouâam. Cet investissement, qui a nécessité un financement estimé à 130 millions de DA, va assurer, dans sa première phase, la collecte, le conditionnement et la vente de lait cru de chamelle, a-t-il ajouté. Une rencontre de vulgarisation sur l'activité de collecte de lait cru a été initiée auparavant au profit des éleveurs de la région, dont également le prix de vente destiné au consommateur a été fixé à 130 DA le litre, a indiqué de son côté le gérant du projet, Abdallah

Abeghache. Cette unité pourra produire, dans sa seconde phase, le lait en sachet (lait pasteurisé), le leben (babeurre) et d'autres dérivés du lait, une fois reçu son quota de lait en poudre auprès de l'Office national interprofessionnel du lait et produits laitiers (Onil), sachant que toutes les procédures réglementaires relatives à cette opération ont été conclues, a-t-il fait savoir. Ce projet ambitieux de bénéficier de l'ensemble des avantages accordés par l'Etat aux investissements versés dans cette filière

stratégique pour promouvoir sa capacité de production de ce produit alimentaire de large consommation, a précisé la même source. L'investissement privé a connu un nouvel essor dans la wilaya de Tindouf ces dernières années, à travers la mise en service de plusieurs projets montés par le biais du même dispositif, dont notamment une unité spécialisée dans la production de matériaux de construction et une autre activant dans le domaine des produits bitumineux, a-t-on signalé. A. O./APS

Guelma Onze hectares de couvert végétal détruits dans trois incendies

TROIS incendies ont détruit, durant les dernières 24 heures dans la wilaya de Guelma, onze hectares de couvert végétal, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'incendie qui a fait le plus de dégâts s'est déclaré au lieu-dit El Ourida, dans la forêt de Beni Salah, dans la commune de Medjez Sfa, causant la destruction de 7 hectares de chêne-liège, selon la même source qui a fait savoir qu'il a fallu près de 6 heures aux sapeurs-pompiers pour venir à bout des flammes. Selon la même source, un deuxième feu a pris vers 14h, dans la mechta de Larbaâ Beni Djelad, dans la commune de Bordj Sebbat (ouest de Guelma), réduisant en

cinquante 2,5 hectares d'arbres de chêne-liège et de hêtre. Les éléments de l'unité secondaire de Oued Zenati ont dû lutter contre le feu jusqu'à 19 heures pour le maîtriser totalement. Un hectare de chêne-liège et 0,5 hectare de broussailles ont également été détruits dans un troisième incendie qui s'est déclenché mardi dans la région de Kendoula, dans la commune d'El Roknia. L'intervention rapide de l'unité secondaire de Hammam Debagh a permis de sécuriser un groupe d'habitations et d'éviter la propagation des flammes à une région forestière. R. R.



Efforts pour le règlement de la crise en Libye

L'Algérie et le Congo réitèrent la nécessité d'accompagner les Libyens

■ L'Algérie et le Congo ont réaffirmé la nécessité d'accompagner les Libyens dans leurs efforts en vue de parvenir à une sortie de la crise qui secoue leur pays depuis plusieurs années.

Par Amel D.

«**N**ous partageons la même inquiétude, mais nous partageons aussi les mêmes espoirs de parvenir à un règlement de la crise en Libye», a déclaré le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, à l'issue d'un entretien avec son homologue congolais, Jean-Claude Gakosso, d'où la nécessité, a-t-il dit, d'«accompagner les Libyens dans leurs efforts en vue de rétablir la paix et la stabilité dans leur pays». Il a souligné que «même si la situation perdure, il faut être positif, et l'espoir repose sur la capacité des Libyens de régler leurs problèmes par eux-mêmes», insistant sur la nécessité qu'il y ait «moins d'interférences et qu'on



fasse confiance aux Libyens et les accompagner pour sortir leur pays de la crise». «C'est dans ce cadre que nous œuvrons, que ce soit au plan bilatéral avec nos frères Libyens, ou dans une démarche collective au sein de

l'Union africaine (UA) à travers l'accompagnement des Libyens dans le processus visant le retour à la paix et à la stabilité dans ce pays», a-t-il soutenu.

Le chef de la diplomatie algérienne a précisé, en outre, que

son entretien avec son homologue congolais a porté sur les relations bilatérales, qu'il a qualifiées d'«historiques» et d'«excellentes». L'entretien a permis aussi de faire «une évaluation des engagements pris lors de la

REDA
dernière visite effectuée par le président congolais, Denis Sassou N'Guessou, à Alger, et leur mise en œuvre», a relevé M. Messahel qui a fait part de la «satisfaction» des deux pays quant aux étapes franchies dans ce cadre. Les discussions ont permis, également, d'évoquer «l'agenda africain et les situations difficiles que traversent certains pays du continent», a-t-il ajouté. De son côté, M. Gakosso a déclaré avoir passé en revue avec M. Messahel l'état des relations bilatérales et les questions d'intérêt commun, notamment le dossier libyen, faisant observer que ce pays est en proie à la division, d'où la nécessité d'«agir au plus vite pour éviter un tel scénario», a-t-il insisté. «Il s'agit d'un pays lassé par la guerre et nous devons l'aider à surmonter cette douloureuse épreuve», a-t-il plaidé, mettant en avant le rôle de l'Algérie et ses efforts pour le règlement de la crise libyenne. Il a annoncé, par la même occasion, la tenue, le 9 septembre prochain à Brazzaville, d'un sommet des chefs d'Etat des pays membres du comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, dans le cadre des efforts visant la résolution de la crise dans ce pays. A ce propos, M. Messahel a précisé que son homologue congolais était porteur d'un message du président Sassou N'Guessou au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, invitant l'Algérie à prendre part à ce sommet.

Sahara occidental

Le Mozambique exprime son indignation face à l'attitude du Maroc

Le gouvernement du Mozambique a officiellement exprimé son indignation face à l'attitude de la délégation marocaine, lors de la réunion ministérielle du sommet du partenariat entre l'Union africaine et le Japon (TICAD), tenue la semaine dernière à Maputo (Mozambique), où les Marocains ont tenté de perturber les travaux en voulant écarter la République arabe sahraouie démocratique (RASD) de cette rencontre. A travers un communiqué de presse du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, le Mozambique a fourni des explications sur l'incident ayant marqué l'ouverture officielle de la session, qui a été retardée d'environ deux heures. Selon le communiqué, l'ouverture de la session a été précédée d'un blocage «sur le format de la participation», qui a été réglé après de longues négociations avec un compromis entre le Japon et l'Union africaine (UA), stipulant la participation de tous les Etats membres de l'organisation panafricaine. «Malheureusement, la délégation du Maroc, complètement hors de son mandat, a usuré les pouvoirs des co-organisateur et du pays hôte en s'accordant le droit de contrôler l'accès au centre des conférences Joaquim-Chissano, lieu de l'événement, ou à la salle des séances, ayant même recouru à des actes de violence», a déploré le ministère dans son communiqué. Face à cette situation, le gouvernement mozambicain, lit-on dans le texte, «a été obligé de maintenir l'ordre afin de garantir la sécurité des autres participants et d'assurer la tenue de l'événement, en particulier la cérémonie d'ouverture, à laquelle a assisté le chef de l'Etat du Mozambique». Le gouvernement a ainsi exprimé son «incompréhension et sa répugnance face à ce comportement à

l'égard d'un autre membre, une violation inacceptable des principes qui régissent une relation saine entre les Etats», a soutenu le communiqué. Dans le même contexte, le gouvernement mozambicain a relevé «une attitude déplorable de la délégation marocaine, qui n'a montré aucun respect envers le président de la République mozambicaine, à l'égard de la Ticad, ainsi qu'aux participants et représentants distingués d'Etats souverains, d'organisations internationales et de partenaires au développement».

Par ailleurs, des médias avaient fait état de l'échec des tentatives marocaines visant à écarter la RASD de la conférence de Maputo, soutenant que tous les Etats membres de l'Union africaine ayant tenu à respecter les décisions du Conseil exécutif de l'organisation continentale prises aux sommets de Johannesburg en 2015 et d'Addis Abeba en 2016 relatives au droit souverain de tous les Etats membres de participer à tous les sommets et forums du partenariat organisés par l'UA. «La délégation sahraouie, conduite par son ministre des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Saleka, assister à la réunion ministérielle après la mise en échec de toutes les provocations exercées par la délégation marocaine, conduite par le ministre marocain des Affaires étrangères, Nacer Bourita, y compris les tentatives d'agression physique et la fermeture des portes de la salle des conférences, ce qui avait nécessité l'intervention des services de sécurité du pays hôte qui ont éloigné par la force les membres de la délégation marocaine des portes», avaient indiqué les mêmes sources. «Le comportement étrange et non diplomatique des membres de la délégation marocaine après avoir

échoué dans leurs tentatives a suscité l'étonnement des délégations présentes», avaient dénoncé les délégations présentes à Maputo.

Un militant sahraoui des droits de l'Homme arrêté à El Ayoun

Le militant sahraoui des droits de l'Homme, Hasna Aba Moulay Eddahi, a été arrêté par la police de l'occupation marocaine au niveau d'un barrage à l'entrée de la ville occupée d'El Ayoun, pour sa participation à la 8^e Université d'été des cadres du Polisario et de l'Etat sahraoui, tenue récemment à Boumerdès (Algérie). M. Eddahi est resté sous surveillance par les gendarmes marocains qui ne cessaient de lui demander ses papiers au niveau de chaque barrage pour déterminer sa destination, indique un communiqué rendu public par un groupe de défenseurs des droits de l'homme. Son interpellation a duré une heure au niveau du poste de contrôle relevant de la police de l'occupant marocain à l'entrée de la ville d'El Ayoun où ses valises ont été fouillées par trois agents de la section de renseignement sans aucune preuve légale ni justificative de cette arrestation. A souligner que le militant sahraoui des droits de l'homme, Hasna Aba Moulay Eddahi, a été interpellé auparavant dans la ville de Salé parallèlement au dernier procès des détenus de Gdeim Izik, où il a subi toutes formes d'intimidation et d'attaque physique et verbale lors de sa participation aux manifestations pacifiques dans la ville d'El Ayoun occupée, organisées par la coordination des cadres supérieurs sahraouis.

S. O./Agences

Plus de 500 migrants secourus en 48 heures

Les gardes-côtes libyens ont secouru 542 migrants, dont des femmes et des enfants, en quatre opérations distinctes au large des côtes de la Libye alors qu'ils tentaient de rejoindre l'Europe par la mer, a annoncé le porte-parole de la marine. Les quatre opérations se sont déroulées au large des côtes ouest de la Libye, d'où partent la plupart des embarcations de migrants en direction des côtes italiennes. La première opération a permis de secourir 88 migrants clandestins, dont 7 femmes et 6 enfants au large de la ville de Sabratalh, principal point de départ des migrants cherchant à rallier les côtes européennes, a indiqué le général Ayoub Kacem, porte-parole de la marine libyenne. Par ailleurs, 164 migrants originaires de pays arabes et africains, dont 19 Egyptiens, six Marocains et deux Tunisiens, ont été secourus au nord de Sabratalh (à 70 km à l'ouest de Tripoli), a ajouté le responsable libyen. Enfin, 290 migrants, originaires de pays africains, ont été secourus dans deux opérations distinctes au nord de Sidi Bilal, un petit port de pêche à environ 25 kilomètres à l'ouest de la capitale. A. D./APS



Corée du Sud

Washington et Séoul d'accord pour renforcer la défense sud-coréenne

■ Washington et Séoul se sont mis d'accord vendredi pour renforcer les capacités de la Corée du Sud en matière de missiles, quelques jours après le lancement par la Corée du Nord d'un missile balistique au-dessus du Japon.

Par Rosa F.

Le président américain Donald Trump et son homologue sud-coréen Moon Jae-In ont eu un entretien téléphonique portant sur «le comportement déstabilisant et porté à l'escalade de la Corée du Nord», a indiqué la Maison-Blanche dans un communiqué. «Les deux dirigeants ont décidé de renforcer notre alliance par la coopération dans le domaine de la défense et de renforcer les capacités de défense de la Corée du Sud», a déclaré la présidence américaine. «Le président Trump a donné son accord de principe pour l'accord prévu par la Corée du Sud d'équipements militaires américains d'une valeur de plusieurs milliards de dollars», a ajouté la Maison-Blanche. Rendant compte de la conversation, l'agence de presse sud-coréenne Yonhap, citant le porte-parole de la présidence sud-coréenne, a

indiqué que MM. Trump et Moon étaient «parvenus à un accord de principe pour réviser la "directive en matière de missiles" dans la mesure souhaitée par la partie sud-coréenne».

Actuellement, aux termes d'un accord bilatéral de 2001 entre Séoul et Washington, la Corée du Sud est autorisée à détenir des missiles balistiques d'une portée de 800 kilomètres et portant une charge utile de 500 kilos.

Elle veut que la charge utile maximale soit doublée et portée à 1 000 kilos. Lors d'une conversation précédente avec M. Trump, le président Moon avait souhaité un assouplissement des limites régissant les capacités de Séoul dans le domaine des missiles. Le Pentagone a déclaré qu'il examinait «active-ment» la possibilité d'une telle révision.

Des voix se sont par ailleurs élevées en Corée du Sud pour que Séoul se dote d'armes nucléaires afin de pouvoir se



PH. A. D. R.

défendre face à la Corée du Nord et ses programmes nucléaire et balistique. La Corée du Sud, où 28 500 militaires américains sont déployés pour défendre le pays, n'a pas le droit de détenir des armes nucléaires, aux termes d'un accord sur l'énergie nucléaire qu'elle a signé en 1974 avec Washington. L'accord assure en contrepartie à Séoul un «parapluie nucléaire» américain contre d'éventuelles attaques. Toujours selon l'agence Yonhap, MM. Trump et Moon ont réaffirmé lors de leur entretien de vendredi la nécessité de

ramener Pyongyang à la table de négociation en lui imposant des sanctions et une pression maximale. M. Trump avait toutefois déclaré après le dernier essai de missile de la Corée du Nord que discuter avec Pyongyang n'était «pas la réponse».

La tension entre Pyongyang et Washington, déjà très élevée après une série d'essais de missiles, s'est encore renforcée après le lancement par la Corée du Nord d'un missile balistique de portée intermédiaire Hwasong-12 qui a survolé le Japon avant de s'abîmer dans le

Pacifique. Le numéro un nord-coréen, Kim Jong-Un, a de plus averti que ce lancement, qui a été condamné à travers le monde, n'était qu'un «lever de rideau» et que d'autres allaient suivre. M. Kim a déclaré que les forces nord-coréennes prenaient «des contre-mesures déterminées» contre les manœuvres conjointes annuelles menées par les forces sud-coréennes et américaines, que Pyongyang considère traditionnellement comme des préparatifs à une éventuelle invasion de son territoire. R. F.



Points chauds

Victimes

Par Fouzia Mahmoudi

Si le président français François Hollande avait souvent été interpellé par ses adversaires, comme par des personnes de son camp à gauche, pour son manque de prises de positions et sa gouvernance trop lisse, l'on ne peut en dire de même de son successeur Emmanuel Macron qui, lui, n'hésite pas à prendre le risque de déplaire. Aujourd'hui, il est pris à parti après avoir donné une interview dans laquelle il explique vouloir en «finir avec la politique victimaire», concernant la gestion des attentats terroristes. Une expression qui a particulièrement interpellé les associations de victimes du terrorisme. Guillaume Denoix de Saint Marc, porte-parole et directeur général de l'Association française des victimes de terrorisme (AFVT), «comprend que les victimes qui sont encore dans la souffrance réagissent mal aux déclarations du président». Mais il se veut rassurant pour la suite. «Le président, le Premier ministre et la garde des Sceaux nous ont reçus et assuré de la continuité de l'action publique en direction des victimes de terrorisme. Le politique ne se défausse pas sur l'administratif. Ce que traduit le propos d'Emmanuel Macron me semble plutôt correspondre à la démarche qui est la nôtre : aider les victimes à sortir de leur condition de victime en faisant en sorte qu'elles reprennent le contrôle de leur vie et qu'elles réintègrent leur position sociale. C'est un long processus, douloureux aussi, mais c'est seulement ainsi que l'on peut se reconstruire», indique Guillaume Denoix de Saint Marc, dont le père faisait partie des 170 passagers tués dans l'attentat à la bombe commis le 19 septembre 1989 contre l'avion d'UTA au-dessus du désert du Ténéré. Mais les victimes des attentats terroristes avaient déjà été ébranlées par la suppression du Secrétariat général d'aide aux victimes (SGAV), annoncée mi-juin par le gouvernement. Créée pour répondre aux besoins des personnes touchées par les attentats, notamment du 13 novembre 2015, cette instance, installée au sein du ministère de la Justice, était directement placée sous la tutelle de Matignon. Elle était destinée à «améliorer les conditions de prise en charge en cas d'attaque terroriste», résumait, lors de son installation en février 2017, Sébastien Pietrasanta, ancien député socialiste des Hauts-de-Seine, rapporteur de la commission d'enquête sur les attentats, dont était issue la proposition de création du Secrétariat. Reste à savoir comment Macron gèrera dans le futur le cas des victimes d'attentats terroristes et surtout si cette suppression lui sera reprochée plus tard par ses opposants politiques qui trouveront là une nouvelle raison de critiquer sa gestion de l'État. F. M.

Irak

Après Tal Afar, Bagdad lancera la bataille contre l'EI à Hawija

Les forces gouvernementales et paramilitaires irakiennes lanceront prochainement la bataille pour reprendre Hawija, au nord de Bagdad, au groupe État islamique (EI), ont indiqué vendredi des responsables, au lendemain de la reconquête de Tal Afar, l'un des derniers bastions jihadistes du pays. Après avoir été chassés de Tal Afar, dans le nord de l'Irak, les membres de l'EI ne tiennent plus que Hawija et sa région, à 300 kilomètres au nord de Bagdad, et trois villes du désert occidental frontalier de la Syrie. Les autorités irakiennes s'étaient jusqu'ici refusées à donner l'ordre dans lequel ces batailles seraient livrées. «Après que la mission à Tal Afar s'est conclue par un succès total, les troupes se dirigent vers Hawija», dans la province de Kirkouk, riche en pétrole et que se disputent le gouvernement fédéral à Bagdad et le Kurdistan irakien, a indiqué

le Commandement conjoint des opérations (JOC) dans un communiqué. Ahmed al-Assadi, porte-parole des unités paramilitaires du Hachd al-Chaabi, dominé par les milices chiites soutenues par l'Iran, a précisé à l'AFP que «l'opération de libération de Hawija débutera sûrement quelques jours après l'Aïd al-Adha», la grande fête musulmane que les chiites irakiens célèbrent à partir de hier et pendant quatre jours. En prévision de ces combats, «des millions de tracts ont été largués sur Hawija pour annoncer à ses habitants qu'ils en auraient bientôt fini avec les gangs terroristes de l'EI», a indiqué le JOC tandis que des appels «à se rendre et à remettre les armes» ont été adressés aux jihadistes. En outre, les habitants ont été appelés à «s'éloigner des points de rassemblements des jihadistes car ils pourraient devenir une cible des avions irakiens et

de la coalition internationale anti-EI emmenée par les États-Unis». La zone que les forces anti-EI veulent reprendre s'étend sur «9 000 kilomètres carrés». La question de la participation des peshmergas, les combattants kurdes qui avaient notamment pris part aux combats pour la reconquête de Mossoul, doit encore être tranchée, a-t-il ajouté. Cette question est particulièrement sensible du fait de la dispute autour de la province de Kirkouk, qui vient de décider de participer au référendum kurde sur l'indépendance, fermement rejeté par Bagdad. Jusqu'à présent, cette province est dans le territoire fédéral et pas dans la région autonome du Kurdistan. Au cours de la bataille de Hawija, les forces irakiennes entendent également chasser l'EI de la partie orientale de Shargat, une ville plus à l'ouest, sur le fleuve Tigre.



«Zabor ou les psaumes» de Kamel Daoud

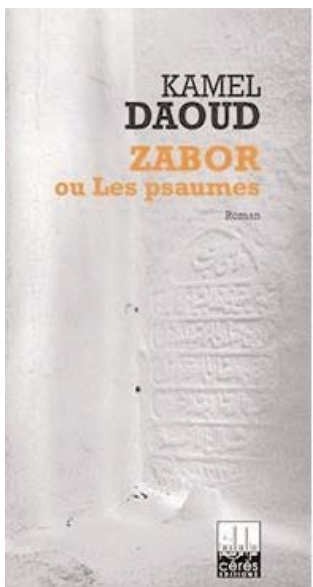
Un hymne pour l'optimisme

■ Le troisième ouvrage de Kamel Daoud s'annonce un hymne pour la liberté, l'optimisme tout en mettant en valeur la mémoire, la langue et des réalités sociales. Intitulé «Zabor ou les psaumes», ce roman de 329 pages se déroule dans l'Algérie de la fin des années 1970.

Par Ahlem S.

«Zabor ou les psaumes», dernier roman de l'écrivain et journaliste Kamel Daoud, célèbre l'écriture comme un acte vital, la mémoire comme essence de la vie et la langue tout en explorant plusieurs phénomènes sociaux, le rapport à la vie, à la mort et à la lecture ou encore les croyances populaires. Troisième ouvrage de l'auteur, «Zabor ou les psaumes» qui vient de paraître aux éditions «Barzakh», est sorti la semaine dernière en France ainsi qu'en Tunisie.

Le roman de 329 pages est une fiction qui s'articule autour de Zabor, personnage principal, un jeune homme très doué pour l'écriture et qui s'est découvert un don surnaturel par lequel il parvient à «tenir la mort à distance» et qui a prolongé la vie de dizaines d'habitants de son village d'Aboukir, en s'appliquant à écrire des histoires et à répertorier tout son environnement et donnant ainsi une suite au cheminement de la vie et de l'histoi-



re de chacun. L'univers de Zabor représente, à lui seul, tous les marginaux de la société, fils abandonnés d'un boucher fortuné et respecté, né d'un premier mariage il est élevé par sa tante Hadjer, «vieille fille» en quête d'alibi masculin pour vivre plei-

nement, et son grand-père malade et muet, qui n'est plus qu'un fantôme errant n'ayant plus d'histoire à raconter.

Ecrite à la première personne, cette fiction qui se déroule dans l'Algérie de la fin des années 1970, retrace l'enfance de Zabor, son passage sur les bancs de l'école et les nattes de l'école coranique, sa découverte de l'univers des marabouts et de l'écriture, son exploration des langues et surtout son rapport à la vie et à la mort, jusqu'à la révélation de son don.

Son don de maintenir en vie plusieurs personnes centenaires du village est mis à rude épreuve, pour la première fois, quand Zabor est appelé, comme ultime tentative après «celles échouées des médecins et des récitateurs du livre sacré», pour «conjuré» la mort qui rode autour de son propre père. Cette épreuve concrétise également la mort du patriarcat qui se veut souvent «libératrice» pour sa descendance. «Zabor ou les psaumes» est également un alibi pour traiter de la place de la femme dans la société (algérienne) à travers la vie de sa tante Hadjer, et celle de sa voisine Djamilia, jeune mère répudiée qui «s'immole lentement et devient le centre de vigilances qui la dépècent».

En même temps, le récit célèbre l'écriture, la calligraphie et les symboles, décortique les mécanismes de l'écriture et ses rituels, et repousse avec beaucoup de finesse les limites des langues qui «parfois ne suffisent pas à tout exprimer». Pour la couverture du livre, le choix de l'auteur et de l'éditeur s'est porté sur une œuvre du photographe tunisien Jallel Gasteli issu de sa collection intitulée «Série blanche», évoquant tant les ornements de l'architecture traditionnelle et la calligraphie arabe que les pierres tombales musulmanes.

A. S.

Festival national de la chanson engagée Tiaret accueille l'évènement

La troisième édition du Festival national de la chanson engagée se tiendra du 11 au 13 septembre prochain à Tiaret, a-t-on appris du commissaire du festival. Le retour de cette édition placée sous l'égide du ministre de la Culture promet des nouveautés et autres surprises par rapport aux deux éditions précédentes, à travers notamment l'introduction de nouveaux prix qui seront décernés aux meilleurs

textes, interprétations et compositions, en plus d'autres prix pour les trois premières troupes de ce concours, a indiqué Belkacem Benaouda. L'introduction de ces prix spéciaux du meilleur texte, composition et interprétation se veut une occasion de plus pour encourager les participants à fournir plus d'efforts pour promouvoir la chanson engagée et l'améliorer, selon la même source qui

indique que le jury sera composé du poète Slimane Djouadi, ainsi que d'autres artistes à savoir Mohamed Laaraf, Youssi Toufik et Maati Kamel. Quinze wilayas ont confirmé leur participation à cette troisième édition de cette manifestation à raison d'une troupe pour chaque wilaya, en attendant la participation de Tiaret, wilaya organisatrice avec trois troupes, a ajouté le même responsable. Il est prévu,

à l'occasion, l'organisation d'expositions de photos des premières et deuxième éditions de ce festival et de doyens de la chanson patriotique, ainsi que des soirées artistiques animées, notamment par la chanteuse Nada Erayhane, qui donnera le ton à cet événement musical, avec sa voix sublime, aux côtés d'autres chanteurs tels que Mohamed Laaraf, Youssi Toufik et Nasreddine Bliidi.

M. K.

Cinémathèque d'Oran :

Le documentaire «Une île et des hommes» bientôt projeté

Le film documentaire «Une île et des hommes», consacré à la côte oranaise avec un spot light sur son capital insulaire, sera projeté en avant-première au «Centre des conventions»

d'Oran à la mi-septembre, a-t-on appris auprès de l'association Barbarous, productrice du film. Ce projet financé par l'Union internationale pour la conservation de la nature (Uicn) en 2015,

visé à mettre en valeur les richesses naturelles et écologiques de la côte oranaise, notamment ses îles Habibas et l'île Plane, a indiqué le secrétaire général de l'association, Amine Chakouri. Ce film de 37 minutes, réalisé par les membres de l'association assistés par des professionnels de l'audiovisuel et du cinéma, renferme de belles images prises sous l'eau, montrant la richesse de la biodiversité sous-marine dans la région et d'autres prises avec des drones mettant en exergue toute la splendeur des côtes oranaises.

Le titre du film «Une île et des hommes» fait allusion à l'île Plane, un joyau naturel qui bénéficie d'un financement Uicn, dont une partie a servi à la production du documentaire et une autre à l'aménagement de l'île et la formation d'écho-plongeurs. Pour rappel, l'île plane, dénommée

«Paloma» par les Oranais, fait l'objet d'une étude en vue de son classement comme aire marine protégée. D'une superficie de 4 hectares, cette île située à quelque 7 kilomètres de la plage de Bousfer (Ain El Turck) est caractérisée par la présence d'espèces animales et végétales endémiques à la région, qui fait d'elle un pool de biodiversité. L'Union internationale pour la conservation de la nature (Uicn) est composée de gouvernements et d'organisations de la société civile. Elle offre aux organisations publiques, privées et non-gouvernementales les connaissances et les outils nécessaires pour que le progrès humain, le développement économique et la conservation de la nature se réalisent en harmonie.

F. H.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Musée des antiquités et des arts islamiques (Télémy)

Jusqu'au 30 octobre :

Une exposition nommée «D'Icosim à Alger : 22 siècles d'Histoire» invite les Algérois à se familiariser avec des objets archéologiques récemment découverts au niveau de la capitale.

Palais des Rais Bastion23

Jusqu'au 5 octobre :

«Les jardins d'Alger» s'exposent au niveau de la capitale.

Jusqu'au 9 septembre :

Exposition intitulée «Jardins éternels, jardins fragiles».

Du 14 au 23 septembre :

Exposition «Jardins d'Alger» Par Akacha Talbi, plasticien.

Festival du cinéma latino-arabe de Buenos Aires

L'Algérie invitée d'honneur

L'ALGÉRIE sera à l'honneur du 7^e Festival international du cinéma latino-arabe «LatinArab» prévu du 4 au 13 septembre 2017 à Buenos Aires (Argentine), a-t-on appris auprès des organisateurs.

Trois films algériens seront en compétition officielle du 7^e LatinArab. Il s'agit du long métrage «En attendant les hirondelles» (2017) du réalisateur Karim Moussaoui, du court métrage «Kindil el Bahri» (La méduse) du réalisateur Damien Ounouri et du court métrage documentaire «Nwelli» (Je reviendrai) du réalisateur Amine Mohamed Kabbes. D'autres films algériens seront projetés hors compétition à l'instar de «Chroniques de mon village» (2016) de Karim Traïdia, du documentaire «Fidaj» (2012) de Damien Ounouri, du court métrage «Les jours d'avant» (2013) de Karim Moussaoui et de «Mascarades» (2008) de Lyes Salem. Une conférence consacrée au cinéma algérien est prévue lors de cette édition du festival.

Organisé depuis 2011 par Cine Fertel, le Festival international du cinéma latino-arabe fait connaître la production cinématographique et culturelle arabe dans les pays d'Amérique latine.

L. B.



Coup-franc direct

Quand on a un agent faible

Par Mahfoud M.

Le sociétaire du club anglais de Leicester City et international algérien, Ryad Mahrez, aurait raté une réelle opportunité de signer dans un grand club d'Europe, après avoir été pourtant autorisé par la FAF à quitter le stage de l'EN et à s'absenter carrément du match face à la Zambie. On a spéculé au sujet de sa prochaine destination puisqu'on a parlé de Chelsea puis de Barcelone, même si rien de concret n'a été conclu jusqu'à hier après-midi. D'aucuns diront que la nationalité du joueur est pour beaucoup dans ce qui lui arrive et le fait qu'il ne peut pas jouir d'une meilleure notoriété malgré le fait qu'il eut été déclaré meilleur joueur de la Premier League en Angleterre, il y a de cela deux ans. Toutefois, la vérité est qu'il a un agent très faible qui ne dispose pas d'assez de tact ni d'atouts pour négocier que ce soit avec son actuel club employeur ou avec ceux intéressés par ses services. C'est le choix de Mahrez qui a fait appel à un ami d'enfance qui a grandi avec lui en banlieue à Sarcelles. Kamel Bengougam ne pouvait pas faire le poids dans les négociations menées avec les grands clubs intéressés par ses services. Il fallait jouer sur deux fronts, convaincre Leicester de diminuer l'indemnité de transfert et dans le même temps tenter de convaincre les clubs intéressés de mettre le prix pour s'attacher ses services, ce que ce dernier n'a pas pu faire. **M. M.**

Classement féminin/FIFA L'EN à la 74^e place

LA SÉLECTION féminine algérienne de football a gagné deux places au classement de la Fédération internationale de football (FIFA) du mois de septembre 2017, publié vendredi sur le site officiel de l'instance mondiale, et pointe désormais à la 74^e place avec 1283 points, par rapport à celui du mois de juin (76^e avec 1283 points). Au niveau continental, la sélection nationale occupe la 6^e position, derrière la Nigeria (35^e mondial et qui maintient le cap en (pole position africaine), le Ghana (46^e), le Cameroun (47^e), l'Afrique du Sud (53^e), la Tunisie (71^e), le Maroc (72^e).

Il est à signaler que la position moyenne de l'Algérie depuis la création du classement FIFA

est la 78^e place, alors que son meilleur classement a été enregistré en 2009, avec une 65^e place et le pire remonte à 2013 avec une 118^e position.

En haut du classement, les Etats-Unis restent toujours en tête avec 2114 points, suivis par l'Allemagne (2077 points), et l'Angleterre, tombeur de la France en quarts de finale de l'Euro, qui prend la 3^e marche (2037/+1). Le classement FIFA/féminin du mois de septembre-2017 a enregistré notamment, la progression notable des Pays-Bas, sacrés champions d'Europe à domicile en août 2017, qui intègrent le Top 10 à la 7^e place du classement (+5), en réalisant le meilleur classement de leur histoire.

Autorisé par la FAF à s'absenter du match de la Zambie Le transfert de Mahrez, un événement national !

■ L'ailier de charme de l'équipe nationale et du club anglais de Leicester City, Ryad Mahrez, a été autorisé par la FAF et son président, Zetchi, à s'absenter hier du match comptant pour la troisième journée des éliminatoires du Mondial 2018 face à la Zambie qui s'est déroulé en début d'après-midi à Lusaka.



Mahrez a fait prolonger le suspense

Ph. > D. R.

Par Mahfoud M.

Ayant eu des touches en Angleterre et en Espagne pour un transfert dans les ultimes moments du mercato estival, le joueur a été d'abord autorisé à quitter le stage des Verts au Centre des équipes nationales de Sidi Moussa afin de négocier avec les éventuels clubs qui souhaitent s'attacher ses services. On croit savoir, toutefois, que cela cela s'est fait sans l'aval de son club employeur ce qui a soulevé le courroux de ses responsables, vu qu'il est toujours lié par contrat et que tout éventuel transfert devrait passer par des négociations avec la direction des «Foxes». Il y a eu d'abord cet intérêt de la formation londonienne de Chelsea qui

a dépêché des émissaires pour discuter avec l'agent de Mahrez. Celui-ci aurait obtenu une offre de 45 millions d'euros, ce qui aurait pu aboutir à un accord final, mais le transfert a capoté pour on ne sait quelle raison. Les choses ne s'arrêteront pas là, puisque même après la fermeture officielle du mercato en Angleterre, on évoquait un autre contact, celui-là plus important à telle enseigne qu'on croyait que cela n'était qu'un pur canular, étant donné qu'on l'associait à des pourparlers avancés au club catalan du FC Barcelone, soit un géant d'Espagne et d'Europe. C'est toujours son manager, Kamel Bengougam, qui aurait mené les négociations, alors que le joueur se trouvait chez lui dans la banlieue parisienne de Sarcelles. Des sources affir-

maient que le joueur serait arrivé à un accord final avec les Blaugrana et qu'il aurait même été aperçu à Barcelone pour passer la traditionnelle visite médicale. Des photos de lui ont même été diffusées, disant qu'il se trouvait à l'aéroport de Barcelone, mais rien n'a pu être confirmé. Toutefois cela est peu probable même si théoriquement le championnat espagnol est le seul qui n'a pas été bouclé au soir d'hier. En tout cas, cette histoire du transfert de Mahrez a capté toute l'attention des puristes de la balle ronde et surtout des fans des Verts qui souhaitent vraiment le voir signer dans un grand club d'Europe pour mieux évoluer et donner un plus à la sélection nationale. **M. M.**

Nigeria 4-Cameroun 0

Les champions d'Afrique coulent à Uyo

Les champions d'Afrique en litte ont été humiliés par le Nigeria à Uyo avec en cinglant 4-0 qui met le Cameroun à 7 points au classement après trois journées de compétition dans les éliminatoires à la Coupe du Monde 2018. Après une bonne entame de match, les Camerounais

commençaient à reculer et les locaux pensaient ouvrir le score par Ighalo sur coup franc, mais son but a été refusé pour hors-jeu. Une tête à bout portant de Moses, non cadrée, faisait à nouveau trembler le camp camerounais. Mais ce n'est que partie remise puisqu'à la suite d'un

dégagement d'Ondoda dans le camp adverse, les Super Eagles perforaient leurs adversaires en deux passes avec notamment un amour de ballon d'Obi Mikel pour Ighalo qui résistait à Ngadeu pour trouver la faille d'une frappe croisée (1-0, 29'). Zappé en juin, le duo de

«Chinois» venait de placer les siens sur la voie.

Si Ondoa se jetait superbement pour détourner la tentative de Simon, cela ne l'empêchait pas de plier à nouveau quelques minutes plus tard. Oublié en pleine surface sur un corner de Moses, Obi Mikel n'avait pas de

mal à conclure de près pour faire le break (2-0, 42'). Loin d'être requinqués par l'entrée en jeu de Choupo Moting à la pause, les Camerounais pliaient encore sur deux autres en seconde période, Moses (55') et Iheanacho (76') transformant le revers des Lions en humiliation.

Mondiaux-2017 de natation

Ardjoun montre sa satisfaction

Le nageur algérien Abdellah Ardjoun s'est dit «satisfait» des résultats obtenus lors des Championnats du monde juniors disputés à Indianapolis (Etats-Unis), du 23 au 28 août 2017, même s'il n'a pas réussi à se qualifier pour les finales. «Je suis satisfait de ce que j'ai montré lors des mondiaux 2017, mes coéquipiers ont également réalisé de belles performances. Nous avons réalisé nos meilleurs chronos personnels et nous avons même battu quelques records d'Algérie. Mon entraîneur Mouloud Bouchendouga et ma famille sont très heureux de mes résultats», a indiqué à l'APS le sociétaire de l'ASPTT (Alger). Le nageur Ardjoun (16 ans) a raté de justesse la finale du 100m dos en signant le 9^e

temps des demi-finales avec un chrono de 55.89, améliorant de 11 centièmes le record d'Algérie qu'il avait déjà battu lors des séries (56.00).

«Le niveau de la compétition était très élevé, plusieurs nageurs de renommée mondiale étaient présents, en plus, la majorité d'entre eux sont plus âgés que moi (18 ans). Je pense que leur point fort était la nage sous l'eau, soit au départ des épreuves ou lors des virages, c'est ce qui a fait la différence», a précisé le nageur de l'ASPTT (Alger) avant d'enchaîner sur ses prochains défis et objectifs : «Je me suis frotté avec des nageurs de très haut niveau lors des mondiaux. Maintenant, je vais continuer à travailler pour réaliser les minima afin de prendre part à la prochaine

édition des mondiaux. Je vais reprendre les entraînements d'ici quelques jours en vue des championnats arabes des jeunes prévus en Egypte en novembre prochain».

Pour sa part, le directeur des jeunes talents (DJTS) de la Fédération algérienne de natation (FAN), Abdelhamid Tadjadit, a estimé que la participation des Algériens était positive par rapport au niveau de la compétition.

«La participation de nos trois nageurs, Abdellah Ardjoun, Djawed Syoud et Moncef Belamane était positive. Ils ont battu quelques records d'Algérie et atteint des demi-finales. Globalement, nous sommes satisfaits des résultats», a-t-il affirmé.

Ardjoun a atteint les demi-finales du 100m dos avec un chrono (55.89)/nou-

veau record d'Algérie), du 50m dos (26.10/nouveau record d'Algérie) et du 200m dos (2:03.21/nouveau record d'Algérie).

Son compatriote Moncef Belamane (16 ans/Dely Ibrahim) qui a amélioré ses records personnels, a échoué à atteindre les demi-finales papillon des épreuves 100m (1:04.21), 50m (29.67) et 200m (2:8.73).

Pour sa part, Djawed Sayoud (18 ans/club de Challans, France), a réalisé le 20^e temps des demi-finales au 400 m 4 nages avec un chrono de (4:28.78), le 10^e temps du 200m 4 nages avec un chrono de (2:3.34), avant d'obtenir la 29^e place des séries du 100m papillon avec un chrono de 55.55.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Qualifications de la Coupe du monde 2018

Battue par la Zambie (3-1), l'Algérie pratiquement éliminée



La sélection algérienne de football s'est inclinée hier au national Heroes Stadium de Lusaka face à la Zambie 3 à 1 (mi-temps : 2-0) en match comptant pour la 3^e journée (Gr.B) des qualifications de la Coupe du monde 2018.

L'attaquant Brian Mwila a ouvert le score pour les «Chipolopolo» dès la 6^e minute de jeu avant de récidiver à la 32^e minute pour faire le break. Yacine Brahimi a réduit le score à la 55^e minute d'un tir puissant à la limite des 18 mètres. Les Zambiens se sont mis à l'abri avec un troisième but inscrit par le rentrant Enock Mwepu (89'). La Zambie a dû terminer la partie en infériorité numérique suite à l'expulsion de Fashion Sakala (56') après un tackle dangereux sur Saphir Taider. A l'issue de cette défaite, la deuxième concédée par les Verts en trois rencontres, l'équipe nationale est pratiquement éliminée de la course à la qualification au Mondial 2018 en fermant la marche de son groupe avec un seul point. La Zambie se hisse à la deuxième place avec quatre unités. Dans l'autre match du groupe B, le Nigeria a fait un grand pas vers la qualification en s'imposant largement à domicile face au Cameroun (4-0), enchaînant du coup son troisième succès en autant de matchs. Lors de la 4^e journée, le Cameroun accueillera lundi le Nigeria alors que la Zambie se rendra mardi prochain à Constantine pour défier l'Algérie.

Mostaganem

Une tentative d'émigration clandestine avortée

LES SERVICES de la Gendarmerie nationale de Mostaganem ont interpellé mercredi dernier trois candidats à l'émigration clandestine, a fait savoir jeudi ce corps de sécurité. Agissant sur renseignements, les gendarmes de la brigade territoriale de Ouled Boughalem ont récupéré trois embarcations à hauteur de la plage Bahara de la localité et interpellé les trois candidats à l'émigration clandestine âgés de 38, 39 et 44 ans. Avisé par les gendarmes, le procureur de la République près le tribunal de Sidi Ali (Est de la wilaya de Mostaganem) a décidé de la mise en liberté des mis en cause

après audition et du placement des embarcations à la fourrière municipale, selon la même source qui fait savoir que l'enquête sur cette affaire se poursuit. Par ailleurs, agissant sur renseignements, les gendarmes du peloton de sécurité routière de Sig (Mascara) ont interpellé, sur le tronçon de l'autoroute Est-Ouest, deux individus âgés de 36 et 35 ans qui se dirigeaient à bord d'un véhicule d'Oran vers la wilaya de Relizane, en possession de près de 5 kg de kif traité. Une enquête est ouverte pour élucider les tenants et aboutissants de cette affaire, a conclu la même source.

Malika A.

Nasa

Trump nomme un ancien de l'aéronavale à la tête de l'agence spatiale américaine

LE PRÉSIDENT américain Donald Trump a annoncé avant-hier la nomination de James Bridenstine, un ancien pilote de l'aéronavale et élu républicain à la chambre des Représentants, à la tête de la prestigieuse agence spatiale américaine, la Nasa. M. Bridenstine, 42 ans, qui a soutenu Donald Trump dans sa course victorieuse à la Maison-Blanche, était de longue date donné comme l'un des favoris pour prendre la tête de la seule agence spatiale qui a réussi à envoyer des hommes sur la Lune. L'ancien pilote d'avion radar de l'aéronavale américaine est élu à la chambre basse du Congrès américain depuis 2012 pour représenter l'Oklahoma. Il y est membre de la commission de la Défense mais aussi de celle des Sciences, de l'espace et des technologies. Selon le magazine spécialisé *SpaceNews*, M. Bridenstine a mis beaucoup l'accent sur le fait d'accorder plus d'importance au secteur privé dans le domaine spatial. Les deux sénateurs de Floride, Marco Rubio, un républicain, mais critique envers Donald Trump, et Bill Nelson, un démocrate, ont émis des réserves sur ce choix, annoncé tard vendredi. «Le patron de la Nasa devrait être un professionnel de l'espace et pas un politicien», a estimé M. Nelson dans un bref communiqué à Politico.

Soraya E.

RENTRÉE SCOLAIRE DIFFICILE POUR LES PARENTS



Djalou@hotmail.com

Contrebande et criminalité organisée

Sept narcotrafiquants arrêtés, 144 kg de kif saisis

■ Sept narcotrafiquants ont été interceptés et 144 kilogrammes de kif traité ont été saisis avant-hier à Oran, Tlemcen et Ouargla par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) et des éléments de la Gendarmerie nationale, a indiqué, hier, le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Par Salim M.

«**D**ans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire et des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté, le 1^{er} septembre 2017 (avant-hier) à Oran, Tlemcen et Ouargla sept narcotrafiquants et saisi 144 kilo-

grammes de kif traité, tandis qu'un autre détachement de l'ANP a saisi, à In Guezzam, un véhicule tout-terrain et 3,265 tonnes de denrées alimentaires», a précisé la même source.

A Annaba, des éléments de gardes-côtes «ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de 14 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale».

Par ailleurs, des gardes-frontières «ont mis en échec à Souk-Ahras, Tébessa et El-Tarf des tentatives de contrebande d'une quantité de carburant s'élevant à 17 676 litres, tandis que 31 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Béchar, Adrar et Naâma», a ajouté le communiqué.

S. M.

L'affaire remonte à avril dernier

Les circonstances de la disparition d'un octogénaire à Alger élucidées

Un individu soupçonné de l'assassinat d'un octogénaire et du vol de son véhicule en avril dernier a été présenté jeudi dernier devant le tribunal d'Hussein Dey, a indiqué la Sûreté de wilaya d'Alger, mettant ainsi fin au mystère entourant la disparition de la victime.

L'affaire remonte à avril dernier lorsque la police a découvert à la plage des Sablettes, à Hussein Dey, le bras gauche d'une personne, et un lien a été établi avec la personne signalée comme disparue, a expliqué le lieutenant Tarek Ouazene de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI).

Les enquêteurs ont orienté leurs recherches vers la piste d'un réseau de vol de véhicules vu que celui de la victime a aussi disparu. Suite aux investigations, l'identité d'un individu déjà condamné pour le même motif a pu être déterminée avant d'être arrêté au cours de la semaine et de reconnaître les faits. Lors de la perquisition à son domicile, la police a retrouvé une partie du corps de la victime enterrée dans la cave, a fait savoir le lieutenant Ouazene qui a ajouté que les tests ADN vont permettre d'identifier le cadavre. Après une fouille, le téléphone portable de la victime a été également récu-

péré mais son véhicule n'est toujours pas retrouvé, selon la même source qui a fait état en outre de la découverte sur les lieux de nombreux documents qui ont été présentés à la presse à la Sûreté de wilaya d'Alger, dont des cartes grises, des contrats d'assurance et plusieurs photocopies de diverses pièces qui sont en cours d'expertise pour identifier leurs propriétaires.

Trois véhicules touristiques, de fausses plaques d'immatriculation, des téléphones portables et des sommes d'argent sont aussi retrouvés.

L'enquête se poursuit toujours pour identifier d'autres complices du réseau de trafic international de véhicules sévissant à Alger et à Médéa, et ce, sous l'autorité du procureur du tribunal d'Hussein Dey.

Le meurtrier présumé fait face aux chefs d'accusation d'«assassinat avec préméditation, de mutilation du corps de la victime et de vol qualifié».

Rachid D.

Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique

Un séisme de magnitude 3,1 enregistré à Médéa

UN SÉISME de magnitude 3,1 sur l'échelle de Richter a été enregistré hier à 09h30 dans la wilaya de Médéa, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag). L'épicentre du séisme a été localisé à 6 km de Beni-Chicaoou, a précisé le Craag.